Trente-sixième Année — N° 131 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES LUNDI 11 MAI 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 10 MAI 1891

A FOURMIES

On connaît le drame, les acteurs, les noms des victimes. Les responsabilités sont-elles dégagées ? On demandait une enquête : le gouvernement en a eu peur, la Chambre aussi.

Après tout, elle n'était peut-être pas nécessaire ; tout esprit impartial pouvait, dès hier, nommer les coupables. L'ordre du jour de M. Piou en désignait quelques-uns : on ne l'a même pas discuté. La Chambre a mieux aimé fermer les yeux; elle s'est jetée, tête baissée, à la voix du gouvernement, sur un ordre du jour banal et prudhommesque. Oh ! la formule est belle. Nous avons affirmé nos sympathies pour les travailleurs de France et l'armée nationale, puis notre résolution de faire aboutir pacifiquement les réformes sociales...

Mais qui donc a mis aux prises les travailleurs et l'armée? Voilà ce qu'on ne dit pas et ce qu'il n'eût pas été inutile de dire.

Et de quel droit nous parlent-ils de solutions pacifiques, les hommes qui, aujourd'hui au pouvoir, comme jadis dans l'opposition, n'ont cessé de semer la division dans ce pays?

J'écris sous le coup de la plus profonde émotion. Cinq jours avant ces scènes terribles, j'étais à Fourmies, je parlais devant un auditoire de douze cents ouvriers. Nous nous entretenions de la *Question sociale*. Je cherchais à mettre ces honnêtes gens en garde contre les théories décevantes du collectivisme ou du socialisme international qu'on essaie de répandre parmi eux. Mais, en même temps, je leur montrais les progrès à réaliser pacifiquement, dans la voie de la justice sociale, par les lois, par l'initiative libre des patrons et des ouvriers, par l'accord et le dévouement réciproque des uns et des autres et non par la division et la haine.

Les braves cœurs, comme ils comprenaient bien cela! Comme ils applaudirent quand un de leurs patrons, président de la réunion, s'écria : « Nous n'avons qu'un désir au cœur : celui d'améliorer la situation morale et matérielle du travailleur. » Et aussi avec quelle chaleur de patriotisme ils saluaient, à mon appel, le drapeau tricolore, le drapeau de la France mutilée, qu'osent renier les Sans-Patrie ! Les bons et chers souvenirs, qu'en les quittant j'avais emportés.

Et puis, c'est au milieu de cette même population ouvrière qu'il s'est trouvé, peu de jours après, une foule aux prises avec l'armée française ; c'est là que s'est passée l'horrible scène que l'on sait ! Pauvres soldats ! ils ont rempli un devoir douloureux. Tout le monde l'a dit, et le comte de Mun l'a fait ressortir en unmagnifique langage. C'était le devoir, mais qui donc les y a acculés ? Que s'est-il passé ?

Sans doute, on parle d'une imprudence commise, d'une circulaire mal comprise; sans doute, aussi, les prédications socialistes se succédaient depuis longtemps dans la région, ou un agitateur s'est installé en permanence. Mais il ne faut rien exagérer. Une légère irritation ne peut seule expliquer l'émeute, et il serait injuste de confondre les théories socialistes dont je parle, si dangereuses soient-elles, avec les prédications anarchistes. Le programme arrêté pour le 1er mai était un programme pacifique, presque printanier; on l'a lu à la tribune. Et dans une réunion publique, tenue le 29 avril, l'orateur socialiste s'écriait :

« On m'a dit que le 1er mai la troupe viendrait ici renforcer la police. Ne craignez pas la troupe, envoyez vos délégués à la mairie, et, le soir, dansez. L'an passé, il nous aurait fallu danser au milieu des dragons, cette année les dragons danseront avec nous ! »

Hélas! c'est la mort qui a ouvert le bal. Oui, le pauvres gens, ils étaient excités, enfiévrés, mais au début de la journée, ils n'allaient pas aux soldats comme à des ennemis. On leur a dit, à ces grands enfants, que les troupes ne sont armées que de cartouches à blanc. Ce n'est pas le drapeau rouge qu'ils portent; ils n'ont pas voulu se souvenir du chant qu'on leur enseigne :

Sur notre front claque au vent
Le grand frisson du drapeau rouge.

Le drapeau national, celui pour lequel meurent nos soldats, flotte à leur tête ; et, à ses côtés, apparaît portée par une jeune fille, une branche d'aubépine en fleurs, la branche de mai. Sont-ce là les préludes d'une lutte meurtrière ?

Non, mille fois non, si les autorités civiles avaient fait leur devoir. Non, si on n'avait pas laissé se créer et se prolonger ce tête-à-tête énervant de la foule qui réclame la délivrance de prisonniers, avec la troupe, qui ne peut rien accorder, qui ne peut se laisser entamer. Le maire était derrière l'armée, il eût dû être devant elle. On l'a dit à la tribune, et on a eu raison : du moins, lui était là. Mais le sous-préfet, le représentant du gouvernement, de ce gouvernement qui se targue d'avoir inventé la protection des travailleurs et promet de faire leur bonheur ! Où est-il ? Où fait-il éclater son prestige ? Où porte-t-il ses efforts de conciliateur et d'arbitre ? Il confère avec le procureur de la République dans un cabinet donnant sur une cour intérieure... Aurait-il, du fond de cette retraite, ordonné le feu comme on l'a prétendu ? J'aime encore mieux croire la version de son ministre : ce jeune homme de vingt-cinq ans n'avait rien prévu ; il a été surpris par le bruit de la fusillade. Et le procureur de la République? Lui non plus n'avait rien prévu, lui, n'a pas pensé à faire faire, comme la loi le lui ordonnait, les sommations précédées de roulements de tambour qui, sans doute, auraient décidé la foule à reculer et lui auraient laissé le temps de le faire.

Un seul homme a compris son devoir, c'est un prêtre, c'est le curé de Fourmies. Suivi de ses vicaires, il se précipite entre les fusils et la foule; hélas ! il est trop tard ! Il ne peut que crier grâce, bénir les mourants et prodiguer ses soins aux blessés.

M. Constans a salué ce prêtre du haut de la tribune ; la Chambre tout entière l'a applaudi. Et demain, ce gouvernement et cette Chambre continueront la guerre religieuse ! Ils continueront la même politique de division et de désordre.

C'est cette politique-là qui est la vraie coupable. Les agents subalternes ont leur part de responsabilité et je viens de la faire. Mais il faut regarder plus haut.

Qui a, à Fourmies et ailleurs, encouragé les agitateurs ? M. Laroche-Joubert l'a dit courageusement dans une interruption : on a trouvé en eux d'utiles agents électoraux. Pour triompher des candidats conservateurs, on a semé — ou laissé semer — le désordre dans les centres ouvriers. Voici la récolte qui se lève.

C'est la tempête ; tempête d'autant plus terrible qu'on se sera acharné à arracher du cœur du travailleur les croyances chrétiennes.

Le socialisme ne faisant pas assez de progrès, on lui a trouvé un bon auxiliaire dans l'oubli de Dieu et de la vie future. Et on ne le lui marchande pas. Ah! les bonnes gens qui nous parlent de leur amour pour les solutions pacifiques !

Et cependant il ne faut pas nous décourager. Le comte de Mun disait : « Il y a une pensée qui double pour moi l'émotion des tragiques événements du 1er mai : c'est celle du mal qu'ils font à la grande œuvre sociale que nous avons à accomplir; c'est la conviction qu'ils la font reculer de plusieurs années en creusant plus profondément que jamais l'abîme que nous voudrions combler. » C'est aussi le cri de ceux des patrons de Fourmies qui s'étaient promis de travailler, coûte que coûte, au rétablissement de la paix sociale. L'un d'eux me l'écrivait, la mort dans l'âme. N'importe, plus la tâche est devenue difficile, plus il faut redoubler d'ardeur pour l'accomplir. Faisons donc plus que jamais appel à toutes les bonnes volontés; cherchons sur le terrain de la justice et de la fraternité vraie, l'oubli de nos divisions stériles; et à la grâce de Dieu!

THELLIER DE PONCHEVILLE.

LA GRÈVE GÉNÉRALE EN BELGIQUE

Gand, 9 mai. — La fédération gantoise du parti ouvrier a lancé un manifeste à 60,000 exemplaires, adressé aux miliciens rappelés sous les drapeaux.

Il est dit dans ce manifeste « que le but du rappel est d'empêcher la grève ; or la grève a éclaté parce que le peuple demande le suffrage universel, le travail de huit heures et l'augmentation des salaires ».

Le manifeste ajoute : « Qu'il est mal de faire appel aux travailleurs pour combattre les travailleurs; les grévistes sont les frères des miliciens. »

Des protestations analogues ont encore été faites dans plusieurs centres ouvriers.

Liège, 9 mai. — On a procédé hier à l'arrestation des nommés Galère, Guillaume, Lahaut et Formy, secrétaires ou trésoriers des groupes de mineurs ou de métallurgistes.

Bruxelles, 9 mai. — La fédération bruxelloise du parti ouvrier vient de décider de soutenir la grève générale des houilleurs et de ramener au mouvement gréviste la population laborieuse de Bruxelles.

Des secours vont être immédiatement envoyés aux grévistes.

La fédération convoque en outre des meetings contre les lenteurs parlementaires en faveur du suffrage universel et de la grève générale ; elle fera son possible pour faire éclater la grève à Bruxelles même.

Bruxelles, 9 mai. — Des soldats des classes rappelées et venus au quai d'embarquement ont chanté la *Marseillaise* et crié : « Vive la République sociale et démocratique ! »

Ce matin, l'ordre a été donné de l'hôtel de ville à tous les soldats de rejoindre leur corps.

A cinq heures, une foule immense attendait aux abords de la gare du Midi, le départ des soldats ; un officier, le commandant Braconnier, ayant été insulté par un soldat, voulut le faire arrêter, mais la foule l'en empêcha.

Une cartouche de dynamite a fait explosion dans la commune de Pâturages, près de Mons.

A Lalovent, les habitants ont refusé de loger les soldats ; une sentinelle a été attaquée par des grévistes et a tiré sur eux ; on croit qu'il y a des blessés.

Un garde particulier a arrêté dans le bois de Boncelle (Seraing) un individu porteur d'une bombe.

***

Bruxelles, 9 mai. — L'*Indépendance belge* dit que le comité central de l'Association libérale a convoqué d'urgence l'Association en assemblée générale pour examiner la situation politique, et prendre les mesures qu'elle comporte.

Les journaux de Liège rapportent encore divers attentats contre des sentinelles isolées qui ont riposté à coups de fusil; toutefois la situation générale est calme.

Les événements de Fourmies

(*De notre envoyé spécial*)

LA JOURNÉE DE SAMEDI

Fourmies, 9 mai. — La journée de samedi n'a apporté aucun élément nouveau dans la situation, qui reste stationnaire.

Mais il règne une vague inquiétude et les bruits les plus étranges recommencent à circuler. D'après un racontar, et non des moins extraordinaires, on assure que M. Constans, ministre de l'intérieur, va se rendre en personne à Fourmies pour diriger l'enquête, n'ayant pu voir clair dans les dépêches, souvent contradictoires, parfois contraires à la vérité que ses agents lui ont envoyées. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne crois pas un mot de cette nouvelle, due probablement à des esprits imaginatifs. Je la note seulement comme un indice de l'état des esprits.

En ce qui concerne le mouvement ouvrier, je puis vous annoncer pour demain une conférence du citoyen Delcluze, de Calais.

On assure, d'autre part, que l'arrestation du socialiste Culine, secrétaire des groupes ouvriers de Fourmies, serait imminente.

Fourmies, 9 mai. — La suspension du sous-préfet Isaac a été un allégement pour la conscience publique. On se félicite de cette mesure qui est une première satisfaction donnée à l'opinion.

Ce matin, la grève a éclaté à Wignehies, chez M. Boussus, conseiller général, celui-là même qui avait mis le maire en demeure de faire venir les troupes à Fourmies.

M. Baudin, député, est revenu ici à midi 40; il y restera jusque demain soir au moins.

Le chômage s'étend.

Pendant toute la matinée, des entrevues ont eu lieu entre les délégués des ouvriers et les patrons. On ignore encore ce qui y a été décidé. Réunion ce soir au *Café du Cygne*.

A l'heure présente, Culine n'est pas encore arrêté. C'est le déploiement du drapeau rouge au cimetière qui motiverait son arrestation.

M. Constans n'est pas arrivé et ne viendra certainement pas; mais un délégué du ministère de l'intérieur est attendu d'un moment à l'autre pour refaire l'enquête qui, d'ailleurs, n'aboutira pas plus que la précédente, car on interrogera encore une fois que les personnages plus ou moins officiels qui ont été trop directement mêlés aux évènements pour donner un témoignage impartial.

Hier, à Sains, un gendarme voulant dissoudre un rassemblement d'ouvriers, une femme a été renversée, une pierre a été jetée à la figure du gendarme.

La cavalerie est intervenue aussitôt et le calme a été immédiatement rétabli.

Le secrétaire général de la préfecture et le délégué du ministre de la guerre sont partis ce matin à Sains pour juger de l'état de la situation.

***

Fourmies, 9 mai. — Le nombre des blessés serait exactement de 36 et 10 morts ce qui ferait un total de 46 personnes.

Le mouvement charitable que la catastrophe de Fourmies a provoqué ne s'arrête pas; outre sa Grandeur l'archevêque de Cambrai, dont nous avons déjà parlé, on m'assure qu'un certain nombre de prélats français viennent d'adresser leur offrande à M. l'abbé Margerin,

D'autre part, le collège Saint-Jean de Douai, où le curé de Fourmies a professé la rhétorique a envoyé à ce dernier une somme de deux cents francs.

La population fourmisienne est profondément touchée de ces marques de sympathie.

LA PRODUCTION DES LAINES AU CAP

(SUITE.) — Voir le *Journal de Roubaix* du 9 mai

Dans la plupart des vastes fermes du karroo il ne se trouve de sources ou de réservoirs qu'au centre même de la propriété où l'on est obligé de ramener les moutons chaque soir. Ces voyages continuels de troupeaux, qui comptent rarement moins de 1,500 têtes, ordinairement 3,000, 5,000 et quelquefois plus de 10,000, à travers des domaines de 2,000 à 20,000 hectares abîment les pâturages en même temps qu'ils fatiguent les animaux et les prédisposent à contracter la gale dans les parcs nécessairement mal tenus où ils passent la nuit.

En vue d'empêcher la destruction des troupeaux par une maladie contagieuse dont les troupeaux d'Europe se trouvent aujourd'hui à peu près indemnes, une loi spéciale de 1886, revisée en 1888, a placé certaines divisions administratives de la colonie sous un régime de surveillance et de protection reconnu nécessaire pour arrêter les progrès du fléau, mais on n'a pu encore appliquer la loi dans les grandes provinces de la région des karroos.

On se heurte à de très sérieuses difficultés, car il semble impossible de contraindre un propriétaire à immobiliser ses moutons pendant plusieurs mois, comme il le devrait en cas d'infection de la gale, quand le manque d'eau et de pâture ne lui laisse que l'alternative ou de perdre son troupeau ou de l'envoyer au loin chercher des moyens d'existence au risque de propager la maladie.

Après de nombreuses recherches, on est arrivé à cette conclusion qu'il est à peu près impossible de remédier à ces inconvénients par la création de prairies artificielles, du moins sur un grand pied. A peine, dans le karroo, a-t-on de l'eau en quantité suffisante pour abreuver les troupeaux ainsi que pour l'arrosage de quelques jardins, vergers ou champs qui environnent les habitations.

L'existence d'une source a presque toujours mené à l'établissement d'une ferme, bien que ces fonteins, comme on les appelle, soient généralement peu abondantes et très saumâtres. A part ces sources et des puisards plus ou moins prompts à se vider, on ne peut compter que sur de rares chutes pluviales dans une seule saison de l'année.

La terre se couvre alors de verdure, les réservoirs se remplissent, toute la nature se ranime un instant ; malheureusement, ce renouveau du peu ; l'ardeur du soleil et le froid des nuits rendent bien vite à la plaine sa teinte rousse et son aspect parcheminé.

Tout ce que l'on peut faire, c'est d'amener des réservoirs d'une certaine étendue. On a bien songé au puits artésien, mais on ignore la puissance des couches aquifères souterraines, et leur horizontalité constituerait peut-être un obstacle.

En admettant même une possibilité physique, il faudrait une telle masse d'eau que les plus confiants évitent, avec raison, de pousser trop loin l'optimisme.

Toutes ces causes réunies expliquent comment la colonie du Cap ne compte que 14 millions 500.000 moutons, alors que dans la région australienne, la terre Victoria, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, dont les territoires réunis ne dépassent guère en étendue celui du Cap, nourrissaient, en 1887 près de 29 millions de moutons.

Les hommes les plus expérimentés en sont arrivés à cette conclusion que l'accroissement de la production laitière de la colonie du Cap par celui du nombre des animaux producteurs, n'est pas dans l'ordre des choses à prévoir et que si l'oviculture au Cap peut encore progresser sous le rapport des méthodes, elle n'a pas devant elle un champ illimité pour la multiplication des troupeaux ; aussi le gouvernement a-t-il cru devoir donner officiellement aux fermiers le conseil de ne pas trop céder à la tentation de laisser s'accroître leurs troupeaux et d'en tenir prudemment le chiffre au-dessous du maximum compatible avec la superficie d'un domaine, et de demander l'augmentation de leurs revenus à des améliorations, à des tours, plutôt qu'à une simple progression quantitative.

(*Industrie textile.*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 mai

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre prend en considération une proposition de M. Royer, relative à la publicité à donner à la décision qui pourvoit un individu d'un conseil judiciaire.

LE TARIF DES DOUANES

L'ordre du jour appelle la suite de la première délibération sur le projet de tarif des douanes.

M. DESCHANEL dit que la caractéristique de la politique générale est la modération, c'est cette modération qui doit diriger notre politique économique.

Nous avons, ajoute-t-il, prouvé notre sagesse et notre union en présence de certaines provocations; nous devons rester également sages et unis dans notre politique douanière.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure.

A la reprise, M. Léon Say attaque le rapport de M. Méline.

L'esprit de modération, dit-il, doit nous guider dans nos négociations avec les puissances agricoles. Mais je réclame aussi pour les matières premières.

La question se pose ainsi :

Pouvons nous, sans gêner de grandes et intéressantes industries, mettre des droits sur les matières premières.

Il importe que l'enquête soit recommencée sur ce point afin d'étudier la charge maxima qu'on peut leur imposer.

L'un des dogmes de M. Méline est l'égalité de la protection pour l'agriculture et pour l'industrie et cependant résulte du rapport de M. Méline qu'il y a une véritable inégalité entre l'agriculture et l'industrie et que la première est sacrifiée à la seconde. (Protestations au banc de la commission.)

Vous avez su enrôler une armée autour de vous, et, parce que vous êtes le nombre, vous vous arrogez le droit de distribuer la richesse à votre guise et de faire marcher le gouvernement. (Très bien ! à gauche.)

M. Méline se présente comme défendant le pain des ouvriers. Il me semble, à moi, qu'il défend aux ouvriers d'avoir du pain (Bruit.)

Vous allez hausser le prix du pain, c'est absolument impolitique et vous serez responsable de tout ce qui peut arriver et le mécontentement populaire retombera sur vous. (Très bien ! à gauche.)

M. Méline proteste.

M. LÉON SAY. — Rappelez-vous, M. Méline, la rivalité de Cobden et de Robert Peel; Cobden fut forcé de désarmer.

M. MÉLINE. — Cobden était en Angleterre, et vous ne serez pas Cobden.

M. LÉON SAY. — Pas plus que vous ne serez Robert Peil (Rires.)

Sur cet incident, la suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée à 6 heures 1/4.

NOUVELLES DU JOUR

La manifestation de la place du Château-d'Eau à Paris

Paris, 6 heures. — La manifestation annoncée par les socialistes indépendants, pour 6 heures du soir, place du Château-d'Eau, n'est pas encore commencée.

Ces socialistes ne sont, en réalité, comme leurs chefs Morphy et Tenjean, que d'anciens boulangistes et la coïncidence de cette agitation avec les déclarations du général Boulanger au rédacteur du *Figaro* est très remarquée et commentée.

A 6 heures la place du Château-d'Eau a encore son aspect habituel.

Beaucoup d'enfants jouent sur le terre-plein.

Les mesures de police, quoique dissimulées, sont considérables; des gardes républicains à cheval sont dans la cour de la caserne du Château d'Eau, laquelle est consignée.

On remarque un certain nombre d'agents en bourgeois.

M. Caillot, chef de la police municipale, dirige le service d'ordre.

Un groupe d'une centaine de jeunes gens vient se former à quelques pas de la caserne; les agents les laissent faire.

Paris, 6 h. 10. — A 6 h. 10 M. Lepine, secrétaire-général du préfet de police, arrive sur la place du Château-d'Eau.

Aussitôt les agents dégagent le terre-plein de la statue. A 6 h. 15 MM. Morphy et Tenjean arrivent dans une voiture découverte.

Ils portent une grande couronne d'immortelles avec l'inscription : « 1er mai 1891.— Aux morts de Fourmies ».

M. Ange, officer de paix, la saisit et, sans incident, la porte au poste de la caserne.

Elle a coûté, dit-on, 200 fr.

Morphy et Tenjean ont réclamé des explications qu'on a refusé de leur donner.

La police dégage la place sans charge.

Encore aucune arrestation. Aucun incident sérieux.

Paris, 9 mai. — A sept heures et demie la caserne du Château-d'Eau est déconsignée, mais les gardes républicains restent à l'intérieur.

MM. Morphy et Tenjean se sont retirés.

Les réformes sociales

Paris, 9 mai. — On se souvient que le congrès international d'Anvers a émis une série de vœux tendant à l'organisation de l'assistance publique pour prévenir les conséquences du chomage et assurer l'existence aux invalides du travail. Cette partie du programme d'Anvers a été reprise par M. Maurice Faure et presentée par lui à la Chambre, sans forme de proposition de loi.

La situation dans le Portugal

Paris, 9 mai. — A la légation du Portugal, où nous nous sommes rendus, on déclare que rien ne justifie les nouvelles alarmantes publiées sur la situation dans ce pays, et que la baisse des valeurs portugaises ne saurait provenir que d'une manœuvre de bourse.

D'autre part, un journal anglais dit que toutes les banques de Lisbonne ont été l'objet d'une sorte de panique et que la plupart des déposants sont allés retirer leur dépot.

Par dépêche chiffrée, le ministre du Portugal a demandé à son gouvernement de le mettre en mesure de répondre aux bruits malveillants répandus à Paris, à la Bourse et dans le journaux.

Une révélation

Paris, 9 mai. — Un journal du soir publie la note suivante :

« Nous apprenons de source sûre que Guillaume II avait déjà signé le décret de mobilisation, lors de l'incident de l'impératrice Frédéric à Paris. Ayant dépêché quelqu'un à l'empereur d'Autriche, celui-ci a déclaré qu'il ne marcherait pas, cette guerre n'ayant aucune raison d'être. Interpellé, lui-même, le Czar aurait répondu par la fameuse décoration accordée à M. Carnot. Quant à la reine Victoria, elle a fui les instances de son parent, en se refugiant à Grasse.

» On démentira notre information, mais nous savons qu'elle n'est pas susceptible de démenti. »

M. Isaac et M. Rochefort

Paris, 9 mai. — M. Isaac, sous-préfet d'Avesnes, est parti hier soir pour Londres où il va provoquer M. Henri Rochefort.

L'*Intransigeant* a, en effet, publié, avant-hier et ce matin, deux articles très violents contre M. Isaac et contre son père.

En outre, M. Rochefort a adressé, de Londres, une lettre personnelle d'injures à M. Isaac. Ce dernier est accompagné de ses témoins MM. Louis Bersou, de l'*Evènement*, et le peintre André Brouillet, qui ont eu aujourd'hui même avec M. Rochefort une entrevue dont le résultat n'est pas encore connu.

Un navire retrouvé

Cherbourg, 9 mai. — L'avant de l'*Edmond Fontaine* qui vient d'être retrouvé après de nombreuses recherches est intact; l'arrière est perdu.

La machine est très endommagée.

Des scaphandres opèrent le sauvetage.

Une fête à Tunis

Tunis, 9 mai. — Dans la matinée, a eu lieu une grande cérémonie de réception au Bardo à l'occasion de la fête du Baisom.

Le bey, ayant M. Massicault à sa droite, a reçu le général du Bessol, commandant le 19e corps, auquel il a confié le grand cordon du Nicham.

Le général Leclercq a été également présenté au Bey qui lui a de même conféré le Nicham.

Le cardinal Lavigerie a dit en présentant le clergé qu'il priait Dieu pour la santé de son Altesse.

Le conflit entre la Suède et la Norwège

Berlin, 9 mai. — Une dépêche de Stockholm au *Tagblatt*, annonce l'aggravation du conflit entre la Suède et la Norwège.

Les déclarations du président du conseil suédois, le baron d'Akerheilm, ont causé une profonde sensation.

Le ministre, dans une réunion où le projet de réforme militaire était discuté, a dit : « Si j'obtiens le service de 90 jours pour tous les hommes capables de porter les armes, alors nous pourrons parler suédois aux Norwégiens, s'ils font valoir leurs revendications. »

Le nonce du Pape à Paris

Rome, 9 mai. — On croit que le nonce du Pape, à Paris, qui sera probablement fait cardinal dans le prochain consistoire, sera remplacé par Mgr Feretta.

La prochaine encyclique

Rome, 9 mai. — Dans son encyclique, le Pape traitera la question du travail des femmes et des enfants ainsi que celle du repos dominical; mais il n'abordera pas la question du travail de huit heures qui regarde les patrons et ouvriers.

Explosion d'un obus de mélinite

Grenoble, 9 mai. — Un obus de mélinite a fait explosion, ce soir, au polygone, dans un atelier séparé.

Le bâtiment s'est écroulé en partie.

Un ouvrier civil a eu le ventre ouvert et une partie de la tête emportée.

Une réorganisation de l'extrême gauche

Paris, 9 mai. — Comme nous l'avions prévu, la séance d'hier aura pour résultat une réorganisation de l'extrême gauche, sous la direction de M. Clémenceau.

Tous les députés républicains qui ont voté l'amnistie vont être convoqués à la première réunion.

C'est donc une rupture officielle entre les deux fractions de la majorité.

Le général Boulanger en Belgique

Paris, 9 mai. — Le *National* et la *Liberté* croient savoir que le gouvernement belge a prévenu le général Boulanger qu'il ne tolérerait sa présence en Belgique qu'à la condition qu'il ne s'occupât pas de politique.

Paris, 9 mai. — On télégraphie de Bruxelles au *Temps* :

« Bruxelles, 9 mai. — On dit ici que M. Boulanger va essayer, de Bruxelles où il a pris sa résidence, de tirer parti des évènements de Fourmies et de la situation qu'ils ont créée.

» On ajoute que le gouvernement belge ne serait pas sans se préoccuper de l'action que pourrait avoir ce parti et son chef sur les socialistes belges par les rapports de voisinage qu'ont ces derniers avec les socialistes français de la région du Nord.

» On va jusqu'à dire que dans ces conditions le séjour de M. Boulanger à Bruxelles deviendrait difficile aux yeux du gouvernement belge. »

Le départ de M. Cambon

Lyon, 9 mai. — M. Cambon, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, a quitté Lyon ce soir se rendant à Marseille, où il s'embarquera pour Alger.

Terrible accident de chemin de fer en Italie

Roye, 9 mai. — Un train, venant de la gare d'Allerona et conduisant des ouvriers aux carrières de Rivale-Ale, a été emporté par un torrent débordé.

Plusieurs ouvriers ayant voulu sauter des wagons se sont noyés.

Au conseil des ministres

Paris, 9 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Fallières a soumis à la signature du président de la République un mouvement judiciaire n'intéressant pas la région du Nord.

La règlementation du travail

Paris, 9 mai. — La commission du travail a déterminé aujourd'hui la composition des Commissions chargées d'apprécier, soit en première instance, soit en appel, les conséquences des accidents et les indemnités à accorder aux victimes des accidents.

Ces commissions, qui auront le caractère de commissions d'arbitrage, comprendront un magistrat, un ingénieur des mines ou des ponts et chaussées, un médecin, deux conseillers généraux ou d'arrondissement, deux ou trois patrons et deux ou trois ouvriers.

Une sorte de conseil supérieur, qui fonctionnerait au ministère du commerce, statuerait en dernier ressort sur les contestations qui n'auraient pu être réglées par les commissions d'arrondissement ou de département.

A QUI LE MOUCHOIR ?

Charmant petit mouchoir entouré de Malines,
Dentelles qu'une reine aurait droit d'envier,
Dans ce sentier que borde un buisson d'anbépines,
Quelle femme élégante a donc pu t'oublier ?
Il monte de tes plis les effluves divines
D'un célèbre parfum connu du monde entier,
C'est l'odeur qu'on préfère aux odeurs les plus fines,
C'est l'immortel CONGO, chef-d'œuvre de Vaissier.
A le sentir on goûte un suave bien-être !
Il semble qu'on aspire une Flore champêtre
Qu'une blonde Péri de l'Orient créa.
Ce CONGO merveilleux enivre tout mon être.
O cher petit mouchoir, je brûle de connaître ;
Pour l'aimer et chérir, CELLE QUI T'OUBLIA !

53433d *A. D... de Roubaix, à Victor Vaissier.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA RÉDUCTION DES HEURES DE TRAVAIL ET L'INDUSTRIE DE ROUBAIX. — Nous ne croyons pas beaucoup à la possibilité légale du travail de « huit heures »; en revanche, nous sommes partisans du travail de dix heures, pourvu qu'il ne nous mette pas en trop grande infériorité vis-à-vis de l'étranger.

Mais, ici, il faudrait s'entendre et compter un peu.

Nous avons, dans l'année, cinquante-deux dimanches et quatre grandes fêtes religieuses: Noël, Ascension, Assomption, Toussaint ; il faut y ajouter le jour de l'An, le lundi de Pâques, le lundi de la Pentecôte et le Quatorze-Juillet, ce qui nous donne soixante jours de chômage et trois cents jours ouvrables par an ; à douze heures, cela fait 3,600 heures de travail.

Mais ce chiffre se trouve, en fait, considérablement réduit par nos usages locaux...

FEUILLETON DU 11 MAI 1891. — N° 26

HONNEUR ME TIENT

PAR LOUIS DAVYL

PREMIÈRE PARTIE

ABEL

VI

— C'est vrai, car comme on dit : vous êtes dans ses petits papiers.

— Mademoiselle, j'ai vu tantôt M. Vaillant et sa petite-fille qui sortait de chez vous.

— Elle est ravissante cette enfant; quant au grand-père, je me sens venir les larmes aux yeux lorsque son cœur parle.

Puis, changeant de ton :

— Nous sommes amis, n'est-ce pas, monsieur Poirier?

— Oh! mademoiselle, s'écria le pauvre garçon, vous ne trouverez jamais amitié plus sincère et dévouement plus profond.

— Je vous rends grâce, et vous prie de rester toujour dans les mêmes intentions à mon égard, car qui sait si un jour je n'irai pas faire appel aux excellents sentiments que vous avez la grande bonté de me témoigner.

Pendant qu'elle débitait simplement ces quelques mots, l'œil du banquier, attaché sur elle, semblait lui dire : « Vous pouvez me demander mon sang, ma vie ; tout cela est à vous ! »

Mais, continua Madeleine, comme nous n'en sommes point là encore, c'est d'autre chose qu'il s'agit à cette heure. Au reste, je vous laisse à votre aise, car, si je suis indiscrète, il est entendu que vous avez toute liberté de ne point me répondre.

— Je vous écoute, mademoiselle.

— Monsieur Poirier, vous m'inspirez une haute estime, et, comme je crois qu'il en est de même de moi à vous, nous pouvons vous parler à cœur ouvert d'une chose grave.

Elle fit une pause ; mais, reprenant presque aussitôt :

— Mlle Amélie Vaillant aime mon cousin le marquis de Mauclerc.

— Oui, la pauvre enfant.

— Pourquoi, la pauvre enfant ?

— C'est que je crois qu'elle fait partie de cette catégorie si nombreuse de ceux qui aiment et ne sont point aimés.

— Elle vous a avoué son amour ?

— Dieu souvent.

— Et qu'espère-t-elle ?

— Elle espère qu'un jour Mme la duchesse viendra demander sa main à son père.

— Elle l'aime à ce point ?

— La chère petite ne comprend point qu'un abime rempli de préjugés les sépare.

— Je ne suis pas de votre avis, monsieur Poirier ; de tous les temps, les princes ont épousé des bergères.

— Peut-être, mais on n'a jamais vu de bergers épouser des princesses.

— J'avoue que c'est plus rare, même dans les fables. Mais, comme nous sommes, il me semble, en pleine bergerie, revenons à nos moutons. Que pense M. Vaillant de cet amour ?

— Il ne s'explique guère à ce sujet; mais, ce qu'il désire avant tout, c'est le bonheur de son enfant.

— La chère petite serait-elle heureuse avec Alain ? dit tout haut Madeleine, mais comme se parlant à elle-même.

— Vous avez l'air d'en douter, mademoiselle ?

— Il est vrai que rien ne me l'assure.

Il se fit un assez long silence ; ce fut Mlle de Mauclerc qui le rompit la première.

— L'existence de deux êtres unis par le mariage et qui ne s'aiment pas doit être la plus cruelle de toutes les tortures.

— De même que l'union de deux cœurs qui s'aiment et se comprennent doit être la plus immense félicité.

— Jamais l'un n'aime autant que l'autre, monsieur Poirier.

— Je le sais, mademoiselle; mais les pauvres sont ravis des reliefs du festin.

— Alors, ces excellentes gens attendent que Mme de Mauclerc fasse près d'eux la démarche dont nous parlons ?

— Je crois que c'est tout leur espoir. Ont-ils tort, mademoiselle ?

— Je ne saurais vous répondre.

— C'est pourtant une si bonne chose d'être aimé ! Si l'indifférent pouvait savoir ce qu'il y a de faiblesse et de grandeur, d'humilité et d'orgueil, de désespérances et d'ivresses dans le cœur de celui qui aime !

— Oui, répondit Madeleine, et le prophète l'a dit : « L'amour est plus fort que la mort. »

Alors, regardant cet homme avec tristesse :

— Pourquoi ne vous mariez-vous point, monsieur Poirier ? Dans votre situation de monde et de fortune, vous pouvez prétendre à tout. Vous seriez un mari charmant, un père exquis.

— J'aime qui ne m'aime pas.

— Qu'en savez-vous ?

— J'en suis tellement sûr, si absolument certain, que je n'avouerai jamais, dans la crainte de recevoir une blessure mortelle. Je préfère rester dans cette espèce d'indécision que la lâcheté humaine se complait à faire durer. On sait que le mal est incurable ; mais on s'illusionne tout de même, on n'est point sans espérer, un tout petit peu, que peut-être il s'en fera un miracle en votre faveur.

— Pourquoi désespérer ?

— La femme que j'adore en aime un autre !

Madeleine devint toute pâle. Son secret était découvert, et par celui qui, sans parler, lui offrait en ce moment sa vie toute entière en échange non d'un mot d'amour, mais d'une parole de tendresse.

— Je me suis montrée indiscrète, pensa-t-elle ; j'ai joué avec le cœur de cet homme. J'ai eu tort, et je mérite ce qui m'arrive. Il m'aime comme j'aime Jean, et je n'ai pas été respectueuse envers un sentiment si pur et si délicatement exprimé.

Poirier, la tête baissée, regardait à terre. Il sentait qu'il venait d'ouvrir son cœur et d'en laisser sortir le mystère.

— Puisqu'elle a voulu savoir, pensait-il, elle sait, à cette heure.

Cet homme souffrait le martyre ; mais il lui prit fantaisie de souffrir davantage encore et il fouilla sa plaie pour en faire sortir tout le sang.

— Mademoiselle, continua-t-il, un homme qui ne sait pas se faire aimer ne mérite aucun pardon; et, quand il n'inspire pas le ridicule, c'est tout au plus de la pitié qu'on lui rend en échange de ses douleurs. C'est un vaincu ; pour personne il n'est sympathique et c'est tellement vrai qu'au théâtre même c'est un rôle que le comédien n'accepte qu'avec répugnance.

Pour le malheureux, qu'importe la fortune, la considération, une position élevée et une place au milieu de toutes les jouissances de l'amour-propre et du luxe le plus raffiné ; il demeure éternellement pauvre et dénué de tout, puisque le seul bien qu'il convoite et la seule jouissance vers laquelle il aspire ne lui seront jamais permis.

Madeleine demeurait rêveuse, écoutant son propre cœur se plaignant par la bouche de ce vaincu.

— Nous parlions de monsieur votre cousin tout à l'heure. Qu'a-t-il fait pour être adoré par cette enf